

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 25 novembre 2021

Présents : Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, , Patricia Mottin, Anaïs Idelon, Lionel Dusserre, Sandrine Bellier-Benistand, Jean-Marie Guillet

Excusée ayant donné pouvoir : Lucie Valentin

Délibérations du conseil

➔ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la Poste à partir du 1er décembre 2021.
Voté à l'unanimité.

➔ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la Falaise à partir du 27 décembre 2021.
Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil que la commune de Saint-Martin-en-Vercors accepte d'accueillir l'équipe du Réseau d'Aides Spécialisées aux enfants en Difficulté (RASED) de la circonscription de l'Éducation National de Romans dans des locaux intégrés au groupe scolaire. Les frais de fonctionnement ont été fixés à 1.50 € par enfant pour une année scolaire.
Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire propose au conseil municipal d'augmenter à hauteur de 17 € par agent et par mois pour un temps complet la participation de l'employeur à la Mutuelle Nationale Territoriale à compter du 1^{er} janvier 2022.
Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de créer un emploi en soutien à l'agent d'animation en charge du périscolaire à Saint-Martin. Ce nouvel agent prendra son poste début janvier.
Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de signer une convention d'une durée de 3 ans avec le Département de la Drôme afin d'établir les modalités du stockage du sel de déneigement qui est historiquement entreposé dans les infrastructures du Département.
Voté à l'unanimité.

➔ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente du fonds de commerce de la boulangerie.
Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil que le socle de la croix de mission située à l'entrée du hameau de Tourtre s'est fortement dégradée. Il convient de faire des travaux de restauration de son socle.
Afin de financer une partie de cette opération, il y a lieu de solliciter tous les organismes publics pour des demandes de subvention.
Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que les commerçants du village organiseront leur traditionnel « Vin chaud » le vendredi 17 décembre sur la place du Tilleul.

Tour de table

→ Jean-Christophe Dye informe le conseil de sa participation au conseil d'école qui a eu lieu le 12 novembre. Il indique que le RPI Saint-Martin, Saint-Julien compte beaucoup d'élève pour l'année scolaire 2021/2022. L'équipe pédagogique a de nombreux projets tels qu'un cycle ski, cycle piscine, classe de découverte à la mer. Un repas de Noël est prévu le 16 décembre, réunissant à Saint-Martin l'intégralité des élèves du RPI.

Il indique que l'association des Parents d'Élèves organisera un marché de Noël le jeudi 16 décembre sur la place du Lavoir de Saint-Martin.

→ Jean-Christophe Dye informe le conseil que dans le cadre du projet de l'Atlas de la biodiversité, une visite sur le terrain aura lieu le 5 décembre à Saint-Julien.

→ Jean Vignon informe le conseil que le Collectif Part'age souhaite mettre en place sur le Vercors en 2022 des ateliers de méditation pleine conscience.

Il informe que le Vercors Express dans le cadre de sa boucle du jeudi se rendra au domicile des personnes s'étant inscrites car beaucoup n'utilise pas ce service car ils ne peuvent pas se rendre au point de regroupement.

→ Patricia Mottin informe le conseil que le groupe de partage de livres à domicile devient la Médiathèque à domicile. En effet, les médiathèques du Royans-Vercors propose un service d'emprunt de livres pour les personnes ne pouvant s'y rendre. Des permanences sont organisées sur les places publiques des villages, sur Saint-Martin celle-ci a eu lieu le 8 novembre sur la place de l'Ours.

→ Philippe Desfeux informe le conseil que les travaux de réfection des fenêtres des bâtiments communaux avancent. Les travaux ont été réalisés à l'immeuble de la Falaise (manque un seul appartement), la Poterie, le Poste (reste un seul appartement), l'appartement en dessus de la mairie et la salle des Violettes. L'entreprise interviendra courant février à l'école, dans les appartements en dessus de l'école et à la mairie. Cette opération sera terminée au printemps.

Lionel Dusserre explique au conseil que suite aux relevés pour le projet du lotissement au nord du village, le chemin d'accès au réservoir d'eau est décalé. Il pourrait se situer en parti sur l'emplacement des futurs parkings du lotissement. Il y a lieu de se renseigner sur la possibilité de trouver une solution administrative.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 6 janvier 2022 à 20h30

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre